



Services de l'approvisionnement et des contrats
30, rue Victoria
Gatineau, Québec K1A 0M6

MODIFICATION DE LA DEMANDE DE PROPOSITION

Par la présente, la Demande de proposition est modifiée; sauf indication contraire, toutes les autres modalités de la Demande de proposition restent les mêmes.

N° de la modification : 3	Date de la modification : 28 juillet 2020
Bureau du directeur général des élections – N° du dossier : ECCS-RFP-20-0128	
Titre : EC50450 Enveloppe: Bulletins de vote en faveur d'un candidat	
Date de clôture de la demande de prix : Le 5 août 2020 à 13H00, heure de Gatineau	
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – Prière d'adresser toute demande de renseignements à l'autorité contractante: Bureau du directeur général des élections Services de l'approvisionnement et des contrats 30, rue Victoria Gatineau, Québec K1A 0M6	
À l'attention de Chantal Sabourin	Courriel: proposition-proposal@elections.ca

Partie 1. Interprétation

- 1.1** Élections Canada modifie par la présente et conformément à ce qui suit la demande de prix (DP) qui porte le numéro ECCS-RFP-20-0128 datée du 16 juillet 2020. La présente modification fait partie intégrante de la DP.
- 1.2** Tous les mots et expressions définis dans la DP et employés dans la présente modification ont le sens qui leur a été donné dans la DP, à moins qu'ils ne soient définis autrement dans le présent document et sous réserve du contexte.

Partie 2. Questions et réponses

Les questions suivantes ont été posées en réponse à cette DP et, par la présente, Élections Canada répond comme suit :

2.1 Question No. 4

Question:

Sommes-nous autorisés à importer le papier de 32 livres (47,36 GSM) et l'enveloppe et l'impression spécifiés de l'extérieur du Canada.

Réponse :

Tant que le papier correspond aux spécifications, il peut être importé de l'étranger. Au moment de l'attribution du contrat, nous demanderons au soumissionnaire retenu de nous fournir un échantillon de preuve et nous déterminerons si le stock est conforme aux spécifications.

2.2 Question No. 5

Question:

Vous voulez juste la colle (adhésif) ou tirer et sceller (auto-scellage) ?

Réponse :

Les enveloppes demandées doivent être munies d'un adhésif gommé régulier, et non tirer et sceller.

2.3 Question No. 6

Question:

Le gousset du bas de 1 pouce se trouve des deux côtés, donc quand il s'élargit, la largeur de l'enveloppe est de 2 pouces de tous les côtés... correct ?

Réponse :

Oui, l'enveloppe a un gousset de 1 pouce au bas du recto et du verso, ainsi qu'un gousset de 2 pouces sur chaque côté de l'enveloppe.